

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY
www.ffhockey.org

PRESENTATION

PÔLE FRANCE U18 MASCULIN CREPS CHÂTENAY MALABRY

PARCOURS D' ACCES AU HAUT NIVEAU

PRESENTATION

Situé dans le CREPS d'Ile-de-France à Chatenay Malabry, le pôle masculin de hockey sur gazon, nouvellement pôle France Jeunes, est la deuxième étape d'accès à la filière de haut-niveau après le Pôle U16 de Wattignies.

Il s'agit de permettre à des garçons entre 16 et 18 ans, de mener à bien le double projet sportif et scolaire.

Apprendre à mieux s'entraîner tout en conciliant les études, savoir utiliser les différents services mis à la disposition des athlètes, représente le quotidien de nos futurs internationaux.

Pour la saison 2020/2021, le pôle accueille des joueurs nés en 2003 et 2004.

Pour la saison 2021/2022, le pôle accueillera des joueurs nés en 2004 et 2005.

Pour la saison 2022/2023, le pôle accueillera des joueurs nés en 2005 et 2006.



SCOLARITE

L'objectif du pôle est de former des athlètes capables d'intégrer les équipes nationales de jeunes, U18 et U21 et à terme l'équipe de France A; tout en menant à bien un double projet sportif et scolaire.

Il convient donc de distinguer progression individuelle et collective, à court, moyen et long terme.

Pour l'année 2021, il y a un objectif : l'Equipe de France U19 garçons disputera l'EuroHockey Youth U19 Championship II (Vienne, juillet 2021) ou plus communément appelé Coupe d' Europe B U19. L'objectif sera de terminer aux 2 premières places pour remonter dans le groupe A avec les meilleures nations européennes.

Le Championnat d' Europe U18 suivant aura lieu en 2023 avec des joueurs nés en 2005 et 2006.

Les différentes étapes de la fusée bleue

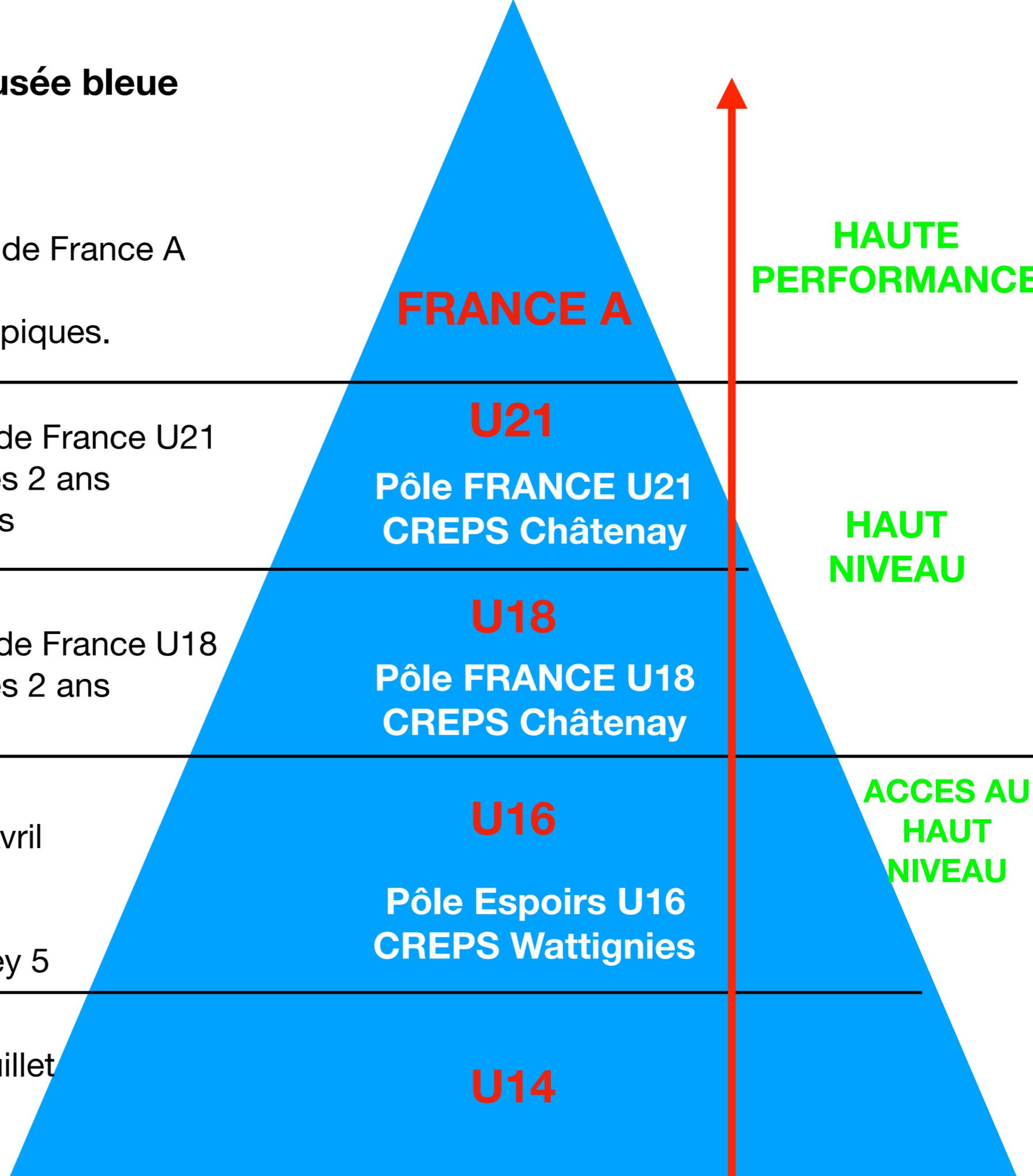
Stages de préparation de l' Equipe de France A
Compétitions internationales :
Euro, Coupe du Monde, Jeux Olympiques.

Stages de préparation de l' Equipe de France U21
Championnat d' Europe U21 tous les 2 ans
Coupe du Monde U21 tous les 4 ans

Stages de préparation de l' Equipe de France U18
Championnat d' Europe U18 tous les 2 ans

Détection Interligues U16 et clubs
Stage national de détection Mars/Avril
Recrutement pour le Pôle U18 du
CREPS de Châtenay Malabry.
Championnat d' Europe U16 Hockey 5

Détection Interligues U14 et clubs
Stage national de détection début juillet
Recrutement pour le Pôle U16 du
CREPS de Wattignies



Repères : catégories d'âges, années de naissance et compétitions futures

	2021	2022	2023	2024	2025
FRANCE A	Euro A Juillet 2021	Coupe du Monde	EURO	Jeux Olympiques de Paris 2024	EURO
U21	Coupe du Monde Novembre 2021 2000/01/02	Euro U21 A 2001/02/03 24-30 Juillet	2002/3/4	Euro U21 2003/04/05	2004/5/6
U18	Euro U19 B Juillet 2021. 2002/2003 U18 = 2003/2004	U18 2004/2005	Euro U18 2005/2006	U18 2006/2007	EURO U18 2007/2008
U16	EuroHockey 5 Juillet 2021 2005/2006	U16 2006/2007	EuroHockey 5 2007/2008	U16 2008/2009	EuroHockey 5 2009/2010

ENCADREMENT

Entraîneur National U18 et Coordinateur du Pôle :

Matthias DIERCKENS

Tel : +33 6 89 50 80 54

matthias.dierckens@ffhockey.org

Préparateur Physique (CREPS)

Nicolas OTT

INFRASTRUCTURES

- Résidence pôle au sein du CREPS
- Terrain de hockey synthétique arrosé Polytan dernière génération (Tokyo 2020)
- Salles de musculation
- Service médical du CREPS : médecins, kinésithérapeutes, podologue, psychologue, diététicien.



PLAN HEBDOMADAIRE

Entraînements de groupe et individuels couvrant les 4 domaines suivants :

Technique / Tactique / Physique / Mental

La semaine se découpe en **entraînements collectifs et/ou individualisés** et en **matches**.

Du vendredi soir au dimanche, retour dans les clubs pour les entraînements et matches.

Programme Entraînements Pôle U18 CREPS Châtenay					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00					
8h30					
9h00					
9h30					
10H00					
10h30		ENTRAINEMENT HOCKEY 10h30-12h00		ENTRAINEMENT HOCKEY 10h30-12h00	
11h					
11h30					
12h00				- Horaires debut/fin stage	
12h30					
13h00					
13h30					
14H00					
14h30					
15h00					
15h30			ENTRAINEMENT HOCKEY 15h00-17h00		SPECIFIQUE GK
16H00					
16h30					
17H00		PREPA PHYSIQUE 17h00-18h00		PREPA PHYSIQUE 17h00-18h00	
17h30	ENTRAINEMENT HOCKEY 17h00-18h30				
18h00				RECUPERATION	
18h30					
19h00					
19h30					
20H00					
	PREPA PHYSIQUE	PREPA MENTALE	VIDEO		
	HOCKEY	SPE PC	MATCH		
	SPECIFIQUE GK	RECUPERATION			

NOMBRE D' ENTRAÎNEMENTS

Joueur club : 2 à 3 / semaine + match

Pôliste : 4 / semaine + prépa physique etc...

Donc sur le plan du hockey 1 à 2 entraînements / semaine de plus sur 36 semaines

Sur 1 saison cela représente entre 40 et 50 séances d'entraînement d' 1h30

Sur 2 saisons 80 à 100h en plus. La progression est donc en général bien plus importante.

SCOLARITE

Le site du CREPS de Châtenay est en partenariat avec 2 collèges, 3 lycées, 3 universités et en lien avec quelques écoles post Bac.

Quand ils sont en filière lycée générale nos Pôlistes U18 sont reliés au lycée Emmanuel Mounier situé à 10 minutes à pied.

Notre interlocutrice privilégiée est Sandra DIMBOUR, responsable du suivi scolaire des lycéens.

Au sein de l'équipe éducative, nos polistes peuvent notamment compter sur le soutien d'étudiants en mission de service civique, d'assistants d'éducation et d'étudiants de l'Ecole Polytechnique de Paris-Saclay.

Ceux ci les aident lors des études surveillées qui ont lieu chaque soir et de nombreux cours de soutien qui sont régulièrement mis en place pour aider les élèves concernés.

Les spécialités de première générale proposées aux sportifs par le lycée Emmanuel Mounier sont :

- Maths
- Physique-Chimie
- SVT
- LLCE Anglais ou Espagnol
- SES
- Histoire géographie, géopolitique, sciences-politiques

Le lycée propose d'autres spécialités mais ces dernières ne sont pas accessibles aux sportifs : Humanité, littérature et philosophie, NSI et Arts.

A noter que pour l'année scolaire prochaine 2021/2022, la spécialité EPS sera dispensée au lycée Mounier.

Formations proposées dans les établissements partenaires CREPS Ile de France

Collèges Thomas Masaryk			
Classes	de la 6ème à la 3ème	Langues vivantes : Anglais - Espagnol - Allemand Autres langues par le CNED	

Collège Léonard de Vinci			
Classes	De la 6ème à la 3ème	Langues vivantes : Anglais - Espagnol - Allemand Autres langues par le CNED	

Lycée Emmanuel Mounier			
Classes	Seconde Générale et Technologique		Langues vivantes : Anglais Espagnol Allemand Chinois Autres langues par le CNED
	Première et Terminale Générale	Spécialités proposées aux sportifs : * Histoire-Géographie, Géo Politique et sciences politiques * Langues, littérature et culture étrangères (Anglais ou Espagnol) * Sciences Economiques et sociales * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences et vie de la Terre	
	Première et Terminale STMG	Spécialités en Terminale : RH, GF et Mercatique	

Lycée Montesquieu			
Classes	Seconde professionnelle	Classe de seconde professionnelle Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	Langues vivantes : Anglais Espagnol
	Première et Terminale professionnelles	Bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex bac pro Gestion Administration)	

Le CREPS travaille à l'organisation d'une autre filière professionnelle accessible aux sportifs (Lycée Florian)

RESULTATS BACCALAUREATS

Bac Juin 2019 : 96,97% de réussite

- ⇒ 30 sportifs ont obtenu le bac au 1^{er} tour
- ⇒ 2 qui l'ont obtenu suite au rattrapage
- ⇒ 1 a été refusé
- ⇒ 13 mentions Assez Bien
- ⇒ 2 mentions Bien

RESULTATS		
Admis	32	96,97%
Refusé	1	3,03%
Mentions		
Très Bien	0	0,00%
Bien	2	6,25%
Assez bien	13	39,39%
Total mention	14	45,64%

Bac Juin 2020 : 97,43% de réussite

- ⇒ 39 sportifs ont obtenu le bac au 1^{er} tour
- ⇒ 1 l'a obtenu suite au rattrapage
- ⇒ 13 mentions Assez Bien
- ⇒ 10 mentions Bien
- ⇒ 2 mentions Très Bien



RESULTATS BAC 2020

Bac		ES	L	S	STMG	STL	STSS	ASSP	Total
Nb de candidats		7	3	21	4	2	1	1	39
Admis	Nb	7	3	20	4	2	1	1	38
	%	100	100	95,24	100	100	100	100	97,43
Admissible	Nb	0	0	1	0	0	0	0	1
	%	0	0	4,76	0	0	0	0	2,56
Mentions									
Passable	Nb	2	1	6	2	0	1	1	13
	%	28,57	33,33	28,57	50	0	100	0	33,33
Assez Bien	Nb	4	1	7	1	0	0	0	13
	%	57,14	33,33	33,34	25	0	0	0	33,33
Bien	Nb	1	1	6	1	1	0	0	10
	%	14,29	33,33	28,57	25	50	0	0	25,64
Très bien	Nb	0	0	1	0	1	0	0	2
	%	0	0	4,76	0	50	0	0	5,14

DOUBLE PROJET

La poursuite du double projet sport/études réclame de la maturité et une certaine capacité d'organisation personnelle.

Cette maturité peut bien entendu se développer au cours du passage au CREPS de votre enfant, ce qui leur sera très bénéfique pour la suite peu importe la voie professionnelle qu'ils choisiront.

Mais il faut avoir bien conscience de son projet et de ce que cela implique pour le mettre en oeuvre.

STATUTS

A noter que les athlètes peuvent faire partie du Pôle selon 3 statuts ou modalités :

- **Interne.** Athlète résidant à l'internat du CREPS, suivant ses études auprès de l'établissement en lien avec le CREPS. Accès à l'ensemble des séances et services proposés par le CREPS et le Pôle. (Scolarité, service médical, préparation physique, récupération, etc...)
- **Externe.** Athlète résidant à l'extérieur du CREPS, suivant ses études de son côté mais ayant accès à l'ensemble des services du CREPS et des séances du Pôle (hockey, préparation physique, mentale, etc...)
- **Partenaire d'Entraînement.** Possibilité pour des athlètes logeant et étudiant à l'extérieur de réaliser au maximum 3 entraînements de hockey par semaine avec le Pôle. Pas d'accès possible à la préparation physique, service médical etc...

Chacun de ces statuts est relié à une tarification différente.

SUIVI MEDICAL

Les athlètes du pôle effectuent une grande partie du suivi médical réglementaire (SMR) au CREPS et bénéficient ainsi des excellentes conditions mises à leur disposition.

Il faut noter l'effort particulier qui a été fait par la direction du CREPS pour étoffer le centre médical en termes d'effectif et d'équipements.

En effet, entre 2019 et 2020 le centre de santé a été agrandi et renforcé.

Il y a désormais une permanence assurée par 2 médecins (dont un à temps complet) et un plateau technique très fonctionnel pour les kinés et la réathlétisation.

Le centre de santé compte :

- 1 gestionnaire
- 2 médecins du sport
- 5 kinésithérapeutes
- 2 psychologues
- 1 diététicienne
- 1 podologue

Le lien entre le service médical et les entraîneurs s'est d'ailleurs renforcé depuis quelques années ce qui permet un travail coordonné plus efficace.

ACCES

C.R.E.P.S. d'Ile De France Colette Besson

1 Rue Du Docteur Le Savoureux,
92 290 Chatenay Malabry
Téléphone : 01.41.87.20.30.

TRANSPORT EN COMMUN

RER ligne B, terminus Robinson et bus 195, arrêt Mairie de Châtenay (accueil du CREPS)
ou bus 194, arrêt Docteur le Savoureux ou Jules Verne.

VOITURE

En venant de province A6b puis A86, direction Versailles, Antony, sortie Châtenay-Malabry ;

En venant de Paris RN20 jusqu'au rond-point de la Croix de Berny, puis RN186, direction Versailles, sortie Châtenay-Malabry.

AEROPORT

Depuis ORLY : Orlyval jusqu'à Antony, bus 395, arrêt carrefour de l'Europe, ou terminus Robinson, puis bus 195 ou 194

Depuis ROISSY : RER ligne B, terminus Robinson, puis bus 195 ou 194

CONTACTS

Centre de Ressources, d' Expertise et de Performance Sportive d' Ile de France

**Site : www.creps-idf.fr
Standard : 01 41 87 20 30
Courriel : cr092@creps-idf.fr**

**Département du Sport de Haut Niveau :
Secrétariat Sabrina ANTOINE : 01 41 87 20 65
Courriel : sport-haut-niveau@creps-idf.fr**



Dans quel cadre évoluons nous ?

Pour présenter et expliquer le cadre dans lequel les fédérations et pôles évoluent, rien de mieux que le plan Ambition Bleue portée par l' Agence Nationale du Sport :

https://www.agencedusport.fr/IMG/pdf/34871_connecting_digital_with_sport_final_v3.pdf

Vous y trouverez toutes les informations sur la réorganisation du sport de haut niveau en France et la distinction qui est désormais faite entre Haut Niveau et Haute Performance.

Dans ce plan il est notamment évoqué : “Le CREPS ou son équivalent doit devenir le Centre névralgique et opérationnel de la Haute Performance dans chaque territoire. Ces établissements ont vocation à s’ouvrir sur l’extérieur pour porter l’expertise au plus près des athlètes et de leurs cellules de performance.”

Vous comprendrez donc la stratégie “1 pôle 1 collectif” prônée par l' ANS, sur laquelle notre fédération s’appuie.

Voilà pourquoi le pôle U18 est le camp de base de l'Equipe de France U18, tout comme les pôles U16 et U21.

Vous comprendrez également que le haut niveau se “resserre” désormais autour d’athlètes et sports avec des critères plus précis et plus élevés.

RÉUSSIR LES JO À LA MAISON

Directive n° 2 : Préparer la relève (2028) – (2/2)

Missions/Actions	Objectifs	Indicateurs	Pôles concernés
Encadrer et entraîner les membres des collectifs nationaux jeunes et des pôles sportifs	Former, au sein des pôles, les jeunes vers la haute performance et préparer les compétitions de référence	2021 EC2 U19 H/F = 2 EC U16 H/F = 2 WC U21 H = 8 2022 EC U21 H = 5 EC2 U21 F = 2 2023 EC U18 H/F = 6 EC U16 H/F = 2 2024 EC U21 H = 4 EC U21 F = 6	Performance Haut niveau

FOIRE AUX QUESTIONS

Pôle et Equipe de France U18. Quel lien ?

Les deux entités sont très liées. En effet, nous essayons de rassembler au sein (internes) ou autour (partenaires d'entraînement) du pôle un maximum des potentiels de l'Equipe de France U18 afin de préparer au mieux les individus et le collectif.

Depuis quelques années le taux de joueurs du Pôle augmente au sein des EDF.

Pour plusieurs raisons, nous ne rassemblons pas 100% de l'équipe nationale, mais c'est ce vers quoi nous tendons. ANS --> 1 Pôle / 1 collectif

Le fait d'être au pôle ne garantit pas d'être automatiquement sélectionné en EDF. Tout comme le fait d'être extérieur au pôle ne signifie pas qu'il sera impossible d'intégrer l' EDF. C'est toujours le niveau de jeu et l'évolution du potentiel qui seront pris en compte au final. En résumé, on prend les meilleurs. Le Pôle représente par contre aujourd'hui la meilleure solution pour un développement optimal de l'athlète sur les différents aspects de la performance et donc de faire partie à terme des meilleurs. Il ne s'agit pas d'opposer le Pôle aux clubs et de les dénigrer, au contraire. Les deux doivent être complémentaires pour permettre à nos jeunes athlètes de progresser et performer.

Quand aura lieu la journée de détection ? Comment puis je postuler ?

Par le passé, il y avait ce qu'on appelle une journée de détection avec des athlètes qui s'étaient montrés intéressés au préalable. Aujourd'hui être intéressé ne suffit plus. Il y a une sélection plus précise à l'entrée et plus en amont. Nous détectons les différents potentiels dès les U14 et suivons leur évolution afin de sélectionner les meilleurs de leur génération.

Plusieurs, et tant mieux, font désormais le choix de passer dans un premier temps par le Pôle U16 de Wattignies.

Ce sont donc les entraîneurs nationaux qui sollicitent les athlètes et familles. Toutefois il est toujours possible de nous contacter pour se proposer. Seul préalable, bien vérifier que l'athlète en question peut correspondre au niveau attendu.

FOIRE AUX QUESTIONS

Le statut de Sportif de Haut Niveau (SHN).

Je vous renvoie à nouveau vers le Plan Ambition Bleue de l'Agence Nationale du Sport qui évoque longuement ce point. Le nombre total de sportifs pouvant bénéficier de ce statut et apparaître sur les listes HN du Ministère a été resserré depuis quelques années et les exigences pour en bénéficier sont également plus élevées que par le passé. Chaque fédération met en place des règles afin de déterminer les conditions d'éligibilité.

Pour nos athlètes, 2 façons d'y figurer :

- être en pôle
- Faire partie de la liste des 18 de l'Equipe de France U18 participant au Championnat d'Europe.

Vais-je devoir changer de club ?

Ce qu'il faut avoir en tête c'est un contexte et environnement optimal de développement et progression. Ce sont aux joueurs de ressentir si ce contexte leur permet de continuer leur progression de la meilleure des façons. Certains font le choix de changer de club pour des raisons logistiques ou pour passer un palier supérieur.

Il faut avoir en tête :

- le niveau de pratique et d'encadrement
- le temps de jeu
- l'état d'esprit

Si on les questionne les entraîneurs nationaux aident l'athlète dans sa réflexion et son projet, mais ce ne sont pas eux qui sont à l'origine du changement de club.

Puis-je m'entraîner en club ?

Les pôlistes internes peuvent s'entraîner en club les vendredi et/ou samedi mais durant la semaine la priorité est donnée exclusivement au programme d'entraînement du Pôle. Il peut y avoir de rares exceptions pour des cas bien précis (préparation de finales/play offs, coupe d'Europe en club etc...)

TEMPORALITE DU RECRUTEMENT AU PÔLE U18

- Mars/Avril processus de sélection des aspirants entrant au Pôle U18
- Fin Avril envoi de la liste des sportifs entrants au Département du Sport de Haut Niveau (DSHN) du CREPS.
- Envoie de la fiche de liaison et des bulletins scolaires pour chaque athlète
- 1ère quinzaine de Mai : commissions d'admission des différents pôles par le DSHN
- Le DSHN envoie aux familles via le PSQS les formulaires de pré-inscription



Dates	Sources	Tâches	Remarques particulières
SELECTION DES SPORTIFS ENTRANTS AU CREPS			
ENTRE LE LUNDI 27 AVRIL ET LE MARDI 19 MAI 2020	<ul style="list-style-type: none"> * DSHN * Responsables des pôles sportifs 	Le Département Sport de Haut Niveau (DSHN) organise les commissions d'admission au CREPS si le confinement est terminé, en visio conférence dans le cas contraire.	<p>Documents et informations nécessaires à l'étude des dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Bulletins scolaires des 1ers et 2èmes trimestres de l'année en cours * Coordonnées des familles (mail et N° de téléphone) * Orientations souhaitées - Etablissement d'origine - N°INE du sportif
INSCRIPTION AU CREPS ILE DE FRANCE			
SUITE AUX COMMISSIONS D'ADMISSION CREPS	<ul style="list-style-type: none"> * DSHN * Familles 	<ul style="list-style-type: none"> * Le DSHN envoie par mail une demande de pré-inscription aux familles via le PSQS à la suite des commissions d'admission ; * Les familles font leur pré-inscription sur le PSQS ; * Les familles reçoivent un dossier d'inscription à remplir et à renvoyer par mail au DSHN 	<p>PSQS : Portail du Suivi Quotidien des Sportifs</p> <p>Penser à regarder dans les spams si vous n'avez pas reçu le mail de pré-inscription.</p>
DEMARCHES D'AFFECTATION POUR LES SPORTIFS ENTRANTS EN SECONDE OU EN PREMIERE PROFESSIONNELLE OU TECHNOLOGIQUE			
DU LUNDI 04 MAI AU LUNDI 01 JUIN 2020 INCLUS	<ul style="list-style-type: none"> * Familles * Chefs d'Etablissement d'origine 	<p style="text-align: center;">Pour les élèves entrant en 2nde GT ou professionnelle</p>	<p style="text-align: center;"><u>Important</u></p> <p style="text-align: center;">VOEU 1</p> <p style="text-align: center;">Mettre l'établissement scolaire partenaire du CREPS Ile de France souhaité :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Lycée Emmanuel Mounier - 2nde GT et 1ère STMG * Lycée Jean Jaurès - 2nde et 1ère pro ASSP SPVL MELEC et 1ère STSS, STIDD et STL * Lycée Montesquieu - 2nde pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique, 1ère et Terminale pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex bac pro Gestion Administration) <p style="text-align: center;">VOEU 2</p> <p style="text-align: center;">Mettre l'établissement de secteur du lieu d'habitation actuel</p>
		<p style="text-align: center;">Pour les élèves entrant en 1ère professionnelle ou technologique</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> * Les familles saisissent les candidatures post 3ème sur les TELESERVICES Affectation depuis l'espace parents "Scolarité service" ; * Si les familles ne souhaitent pas ou ne peuvent pas saisir sur les TELESERVICES, elles remplissent une fiche de demande d'affectation post 3ème (disponible mi avril) et la transmettent à leur chef d'établissement actuel. Dans ce cas, le chef d'établissement du collège d'origine saisit les vœux sur AFFELNET-Lycée ou AFFELMAP (si le sportif n'est pas originaire de l'académie de Versailles) avant le 1er juin 2020. Une fiche récapitulative des vœux AFFELNET est remise aux familles concernées. 	
<ul style="list-style-type: none"> * Les familles remplissent une fiche de demande d'affectation post seconde (Disponible mi-avril) et la transmettent à leur chef d'établissement actuel ; * Le chef d'établissement d'origine saisit les vœux sur AFFELNET-Lycée ou AFFELMAP (Si le sportif n'est pas originaire de l'Académie de Versailles) avant le 1er juin 2020. Une fiche récapitulative des vœux AFFELNET est remise aux familles concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> * SAIO 	Publication des résultats de l'affectation.	
INSCRIPTION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR TOUS LES SPORTIFS ENTRANTS			
A PARTIR DU 1ER JUILLET	<ul style="list-style-type: none"> * Etablissement scolaires d'accueil * Familles 	Selon les modalités transmises aux familles suite aux commissions d'admission	

CONVENTION

Une convention quadri-partite est signée entre :

- La FFH**
- Le Pôle France**
- l'athlète/parents**
- Le club de l'athlète**

Cette convention détermine les conditions dans lesquelles l'athlète bénéficiera d'une formation au sein du Pôle et les droits et devoirs de chaque partie.

Elle évoque notamment l'intérêt commun, le double projet, la formation scolaire universitaire ou professionnelle, la question des mutations, le coût de la pension et l'aide de la FFH, le paiement de la pension etc...

CONVENTION

Un point important figurant dans la convention et dont il faut avoir conscience est le suivant :

Article 7 – Coût de la pension et aide de la FFH –

La FFH s'engage à* :

- Participer à la prise en charge de la pension de l'athlète pendant sa période de formation ;
- Participer au financement des déplacements aller-retour du club d'appartenance au pôle, pour les matchs inscrits au calendrier officiel du Championnat de France de Hockey sur Gazon de la FFH, lorsque le club se situe en dehors de l'Ile-de-France.
- Prendre en charge les allers-retours Paris-domicile, correspondant aux vacances scolaires, lorsque le domicile se situe en dehors de l'Ile-de-France

*Se référer à l'annexe 3 de la présente convention « aide au transport ».

CONSTATS POST EURO U18 2018

- **U18 = mini Sénior ! Il faut en avoir conscience. Des joueurs de plus en plus forts, plus jeunes, qui doivent pour cela assimiler plus de choses plus vite.**
- **Nous avons de bons joueurs mais il n'en faut pas que quelques uns. Il ne faut que cela et y compris des très très bons !**
- **EDF moins homogène que les équipes du TOP 5 Européen**
- **Il faut initier le travail dès les U16. Pour pouvoir porter plus d'attention à peaufiner les détails durant la préparation. Trop de choses à travailler en peu de temps et trop peu de stages**
- **Jouer plus fréquemment contre plus forts.**



EVOLUTIONS

Lors du Championnat d' Europe U18 de Juillet 2018 à Santander, seuls 4 joueurs sur 18 étaient polistes (22%). Sur les 18 :

- 13 faisaient parti d'un groupe ELITE (9 régulièrement alignés)**
- 2 en N1**
- 2 en N2**
- 1 cas particulier**
- 2 du pôle de Châtenay**
- 2 du Pôle INSEP**

Si nous sommes certains d'avoir sélectionné les 18 meilleurs joueurs "disponibles" à ce moment là, il est clair qu'il fallait enclencher la vitesse supérieure pour rivaliser avec les meilleures nations suite aux constats réalisés.

CE QUI A CHANGE DEPUIS JUILLET 2018 : EURO U18 SANTANDER

- **préparation sur 3 ans génération 2002-2003-2004 pour été 2020 Coupe d' Europe B**
- **pôle Châtenay comme "camp de base" des U18 et potentiels recensé plus en amont de manière plus qualitative**
- **Lien "passerelle" avec le Pôle U16 de Wattignies qui s'est développé et va s'accélérer.**
- **matches joués ENSEMBLE face à des équipes séniors (Pôle U18 + partenaires d'entraînements ou joueurs collectifs U18) et nations étrangères (EDF)**
- **Implication des partenaires d'entraînement d' Ile de France**
- **Préparation plus complète et plus en amont. Partage de principes de jeu avec une base large mise en concurrence puis développement des automatismes avec un groupe plus resserré.**

Evolution des % de Pôlistes et Partenaires d'entraînement (PE IDF) dans Groupe France U18

	Groupe élargi	Groupe restreint	Groupe des 18
Euro U18 Santander Juillet 2018	Groupe de 35 (30 joueurs + 5 GK) 6 au CREPS, 2 à l' INSEP = 23% de Pôlistes	Groupe de 23 (2 GK + 21 joueurs) 3 INSEP + 2 CREPS = 22% de Pôlistes	(2 GK + 16 joueurs) 2 INSEP + 2 CREPS = 22% de Pôlistes
EDF U17 en juillet 2019			(2 GK + 16 joueurs) 8 Pôlistes = 44% 2 PE IDF 7 Nord 1 Pays Bas = 66% Pôlistes + PE IDF
EDF U18 en 2020	Groupe de 33 (4 GK + 29 joueurs) 14 internes Pôle U18 11 PE IDF 7 joueurs Nord/Bel/Ned = 42% Pôlistes = 75% Pôlistes + PE IDF	Groupe de 26 12 internes au Pôle 8 PE 6 joueurs Nord/Bel/Ned = 46% Pôlistes = 77% Pôlistes + PE IDF	Groupe de 18 (2GK + 16 joueurs) Probablement environ 50% de Pôlistes
EDF U19 (2002/2003) juillet 2021	Groupe de 33 (4 GK + 29 joueurs) 3 internes Pôle U18 7 Pôle U21 12 PE Pôle U18 11 joueurs Nord/Bel/Ned = 30% Pôlistes = 66% Pôlistes + PE IDF	Groupe de 25 (3 GK + 22 joueurs) 3 internes Pôle U18 7 Pôle U21 7 PE Pôle U18 8 joueurs Nord/Bel/Ned = 40% Pôlistes = 68%	Groupe de 18 (2GK + 16 joueurs) Probablement environ 50% de Pôlistes
EDF U18 en 2021 (2003+2004)	Groupe de 34 (4 GK + 30 joueurs) 6 internes Pôle U18 10 PE IDF = 18% Polistes = 50% Pôlistes + PE IDF	Groupe de 25 (3 GK + 22 joueurs) 5 internes Pôle U18 7 PE Pôle U18 = 25% Pôlistes = 50% Pôlistes + PE IDF	Groupe de 18 (2GK + 16 joueurs) Probablement environ 20-25% de Pôlistes Environ 40% de Pôlistes + PE IDF

RESULTATS 2019

BELGIQUE U18 vs FRANCE U18 : 1-2

FRANCE U17 vs ALLEMAGNE U16 : 4-5 / 3-2 / 1-1

FRANCE U17 vs AUSTRALIE U17 : 1-1

ALLEMAGNE U18 vs FRANCE U17 : 3-1 / 5-1 / 3-3

Pas de matchs internationaux en 2020 en raison du COVID. A suivre en 2021...